

Club des Jonquilles

Programme des marches du mardi

2024

<i>Dates :</i>	<i>Départ de :</i>	<i>Chemins :</i>
9/01	Beaufai (salle des Fêtes)	
16/01	Mesnil-Bérard (mairie)	
23/01	Auguaise (salle des fêtes)	X
30/01	Ecorcei (église)	X
6/02	La Ferrière au Doyen (église)	X
13/02	Ste Gauburge (église)	X
20/02	Bonsmoulins (mairie)	X
27/02	Beaufai	
5/03	Planches (resto)	
12/03	St Evroult (entrée Abbaye)	
19/03	Aube (salle des fêtes)	X
26/03	Moulins la Marche (église)	X
2/04	L'Aigle (tour Paradis)	X
9/04	La Mare Bodin	X
16/04	Le Nuisement	X
23/04	Rai (école)	X
30/04	Beaufai	X
7/05	Villers en Ouche (église)	X
14/05	Bonsmoulins (mairie)	X
21/05	Soligny la Trappe (parking entre feux et centre)	X
28/05	St Pierre des Loges (étang) Rhodos.	X
4/06	St Evroult (Rhodos)	X
11/06	Mahéru (mairie)	
18/06	St Hilaire sur Risle (centre)	
25/06	St Pierre des Loges	X
2/07	Le Nuisement	X

Les règles de sécurité :

- *s'il existe un trottoir, trottoir obligatoire.*
- *Marcher à droite et laisser libre la partie gauche de la ligne médiane*
- *pour permettre le dépassement (art. R 412-42)*
- *Les marcheurs rapides en tête doivent attendre l'ensemble du groupe.*
- *En cas d'arrêt de marcheurs, le groupe doit attendre.*

